alpMedia Newsletter 02/2016

Les Alpes dans la politique française : entre inquiétude et espoir

Gilles Chabert, élu de la Région Auvergne Rhône-Alpes, demande de nouveaux aménagements touristiques dans l'esprit de ceux nés dans les années 1970 sous Georges Pompidou. © Alex Porras / flickr.com

Des évolutions législatives françaises redistribuent les cartes et risquent de modifier la donne en matière de développement durable dans les Alpes. Pour commencer, la loi Macron (06/2015) prévoit la suppression de la procédure UTN (Unité touristique nouvelle) afin de faciliter l'attribution d'autorisations de construction. Bien qu'imparfait, cet instrument établit par la Loi Montagne permet un débat transparent sur la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques ainsi que la modification de projets, voire leur annulation. De nombreux élus, socio-professionnels et associatifs sont inquiets de la disparition de cet outil de pilotage du développement touristique alpin.

Le gouvernement français prévoit en même temps une refonte de la Loi Montagne, inspirée du rapport des députées Bernadette Laclais et Annie Genevard. Ce rapport plaide en faveur de massifs plus attractifs et investis sur les questions environnementales, que ce soit en matière d'urbanisation, de changement climatique, d'autonomie énergétique ou encore de services environnementaux. Il stipule notamment que la France doit renforcer son engagement en faveur de la mise en œuvre de la Convention alpine. Toutefois, d'autres voix exigent une loi facilitant le développement économique, dans l'esprit des mesures déjà engagées par la loi Macron.

Enfin, la réforme territoriale entérinée par la loi NOTRe (08/2015) a modifié le périmètre d'une des deux régions alpines françaises, en créant la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, qui devient ainsi la plus grande région de montagne d'Europe. Dans le cadre de cette réforme, les régions acquièrent de nouvelles compétences, notamment en matière de planification des transports.

Vent nouveau dans les politiques régionales

S'ajoute à ce contexte juridique en mouvement, des élections régionales qui ont complètement changé la couleur politique des deux régions comportant une zone alpine. Les premières annonces des nouveaux élus régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur suggèrent des mesures en faveur d'une relance de l'aménagement de la montagne. Pour Auvergne Rhône-Alpes, Gilles Chabert promet la préparation d'un plan Montagne « dans l'esprit de celui lancé par Pompidou en 1970 ».

Alain Boulogne, président de CIPRA France, s'interroge sur la pertinence d'un tel plan face aux enjeux actuels, bien différents de ceux des années 1960/70. Il constate qu'« il n'y a pas que les canons à neige, le béton et les grands groupes qui créent de l'emploi dans les Alpes, et encore moins de la qualité de vie et du développement local ». De nombreuses initiatives prometteuses germent dans les villes et villages alpins ; elles auraient besoin du soutien des élus, des lois et des politiques publiques pour grandir. C'est pourquoi associations et élus des Alpes françaises s'impliquent dans les débats législatifs, tout en

faisant appel aux nouvelles équipes régionales pour ne pas détricoter les acquis des années passées. Il serait temps de passer à la vitesse supérieure.

Sources et informations complémentaires : http://master-droit-montagne.fr/remarques-sur-le-devenir-des-unites-touristiques-nouvelles-utn-et-de-la-commission-utn-de-massif/, http://www.mountainwilderness.fr/se-tenir-informe/actualites/la-loi-montagne-s-invite-a-l-assemblee-nationale.html, http://www.gouvernement.fr/reforme-territoriale-coup-d-envoi-de-la-nouvelle-architecture-de-la-republique?55pushSuggestion=Teaser, http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2016/01/04/les-nouvelles-regions-francaises-elisent-leurs-premiers-presidents_4841117_4640869.html, http://www.ledauphine.com/savoie/2016/02/17/vallee-des-belleville-laurent-wauquiez-esquisse-son-plan-neige-stations, http://www.ledauphine.com/skichrono/2016/02/05/gilles-chabert-annonce-un-plan-montagne

---

Point de vue : une interprétation très personnelle des statistiques qui occulte l'essentiel

Christian Baumgartner est membre du Bureau de CIPRA International © Martin Walser

Peu avant Noël, un cadre d'une société de remontées mécaniques autrichienne et un chercheur en tourisme ont publié une analyse qui a attiré l'attention. D'après leur analyse des données relevées dans des stations météorologiques des Alpes, les hivers se sont refroidis et non réchauffés depuis 30 ans. Le changement climatique semble donc se limiter aux territoires extra-alpins. Pourtant, l'étude s'avère très contestable dans le détail : les deux auteurs rendent ainsi un bien mauvais service à la viabilité économique du tourisme à long terme.

L'étude ne porte de façon sélective que sur quelques stations. Or, ces stations ont enregistré des hausses de températures inhabituelles dans les années précédant la période étudiée. L'étude a donc commencé à un niveau de température très élevé.

Les auteurs n'ont analysé que les mois de décembre à février, alors que les relevés effectués sur l'ensemble de l'hiver météorologique de novembre à mars montrent des températures en hausse, y compris dans les stations sélectionnées. Les six hivers les plus chauds depuis le début des relevés météorologiques ont été enregistrés dans la dernière décennie. Une telle créativité dans l'évaluation des données détourne l'attention des mesures d'adaptation nécessaires dans le tourisme d'hiver. Et à quoi cela nous avance-t-il si les températures baissent réellement sur les sommets, mais qu'il est impossible d'enneiger le bas des stations car les températures augmentent ?

De telles études sont destinées à calmer les esprits. Le signal qu'elles envoient : « Continuez comme vous l'avez toujours fait ! Ce qui a fonctionné pendant 50 ans le fera aussi à l'avenir. » Or, cette attitude méconnaît les enjeux réels du réchauffement climatique. Pour consolider à long terme le tourisme d'hiver en montagne, on ne peut plus miser sur les vieilles recettes. Le tourisme a besoin de stratégies nouvelles adaptées à la situation de chaque destination. Pour attirer les touristes de demain, il faut penser aujourd'hui en termes de nouveauté – et de soutenabilité. Le parti pris lénifiant de cette étude n'y contribue pas.

---

100 points pour la protection du climat

Avec « 100max », des foyers expérimentent ensemble des modes de vie soutenables. © Marcel Hagen, Studio 22

Nous mangeons, nous chauffons nos maisons en hiver, les refroidissons en été ou les éclairons le soir, nous nous déplaçons en train, en bus ou en voiture : notre mode de vie génère du CO_2. Si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 2°C, nous ne devons pas émettre plus de 6,8 kg de CO_2 par personne et par jour. Pour lutter contre le changement climatique, nous avons besoin de connaissances, mais cela ne suffit pas : nous devons aussi modifier nos comportements.

Dans le cadre de « 100max – Le jeu alpin pour protéger le climat », des familles ou des colocataires essayent de vivre avec 100 points par jour, soit l'équivalent de 6,8 kg de CO_2. Pendant deux semaines-test en mars et en juin, ils comptabilisent tout ce qu'ils consomment, les vêtements qu'ils portent et leurs modes de déplacement. On peut consulter sur www.100max.org les scores de la centaine de foyers participants et y puiser de bonnes idées pour économiser des points et du CO_2.

Après la première semaine de test, un résultat se dessine : la mobilité et l'alimentation sont les postes qui offrent les plus grandes opportunités d'économies de CO_2. D'ici juin, les participants auront le temps d'expérimenter des comportements qui leur permettront de réduire encore leurs points pendant la deuxième semaine-test de juin. Petit détail en passant : pendant la première semaine-test, on s'est embrassé 268 fois dans les 100 foyers – nombre de points : zéro !

« 100max – Le jeu alpin pour protéger le climat » est un projet réalisé par la CIPRA en coopération avec « Tout va bien avec 100 points » et financé par le Ministère allemand de l'Environnement.

Source et informations complémentaires : www.cipra.org/fr/100max, http://www.eingutertag.org/startpage-fr.html

---

Plus d'espace pour la qualité de vie

Des jeunes et des adultes imaginent ensemble des

Avec « I-LivAlps », la CIPRA encourage des jeunes à prendre en charge des responsabilités pour leur espace de vie. Dans le cadre du premier workshop organisé à Schaan/LI, les participants se sont demandé comment l'aménagement du territoire pouvait contribuer à la qualité de vie dans les Alpes.

Mesurer les distances en pas au lieu de kilomètres, favoriser les rencontres grâce à de nouvelles structures villageoises, faire passer les besoins des locaux avant ceux du tourisme : les visions développées par des jeunes et des adultes dans le cadre de la

solutions pour l'avenir. © Fabio Parisi

manifestation organisée par la CIPRA du 4 au 6 février 2016 à Schaan touchent à de nombreux domaines de la vie. L'aménagement du territoire est un outil central pour permettre de concilier les besoins et les exigences des milieux politiques, des administrations et de la population. Pour pouvoir participer aux décisions, il faut toutefois avoir la possibilité de discuter les contenus et les processus.

Avec le projet « I-LivAlps », la CIPRA souhaite renforcer l'intérêt, en particulier des jeunes, pour les Alpes, les connaissances, la capacité d'action et le sentiment d'appartenance à ce territoire. Les résultats des quatre événements organisés dans le cadre du projet alimenteront d'autres projets de la CIPRA, comme par exemple le projet de sensibilisation alpMonitor et donneront aux jeunes des idées nouvelles pour leur vie future. Les autres thématiques abordées seront le tourisme, le logement et le travail, et l'innovation sociale. CIPRA International est chef de file de ce projet de deux ans cofinancé par Erasmus+ et la Fondation Cariplo.

Source et informations complémentaires :

www.cipra.org/de/medienmitteilungen/mehr-raum-fuer-gutes-leben (de)

www.cipra.org/de/cipra/international/projekte/laufend/i-livalps (de, en)

http://alpmonitor.cipra.org

Un appel en faveur d'une nouvelle politique des régions de montagne

De nouvelles solutions en matière de développement régional ont été discutées lors de la conférence annuelle de CIPRA Autriche à Lunz am See/A. © Tourismusverein Lunz am See

De nombreux territoires ruraux des Alpes sont frappés par des phénomènes d'exode et de vieillissement de la population, par l'absence de commerces de proximité et de services médicaux et par une mauvaise desserte des transports. La conférence annuelle de CIPRA Autriche en septembre 2015 à Lunz am See/A s'est penchée sur ces enjeux. De nombreux auteurs issus de différents horizons ont discuté des approches nouvelles et pratiques destinées à renforcer et à développer les territoires et les communes périphériques et vulnérables des Alpes. Les résultats de ces travaux sont consignés dans les actes de la conférence intitulés « La Convention alpine et la région des Préalpes de Basse-Autriche ».

Outre des exemples pratiques, on trouve dans cette publication des réflexions sur les potentiels offerts par la Convention alpine pour le renforcement de ces territoires alpins et sur les opportunités de mise en œuvre contenues dans les protocoles d'application. CIPRA Autriche lance un appel aux milieux politiques pour leur demander de s'engager pour une nouvelle politique des territoires de montagne et de lancer une nouvelle dynamique dans les territoires de montagne vulnérables. Les actes de la conférence sont gratuits et peuvent être commandés contre participation aux frais d'envoi ou téléchargés sur www.cipra.org/fr/cipra/autriche.

Source et informations complémentaires :

http://www.cipra.org/de/cipra/oesterreich (de), http://www.cipra.org/de/publikationen/alpenkonvention-und-die-region-der-niederoesterreichischen-randalpen (de)

La chasse du loup évitée de justesse

Symbole de la nature ou de la cruauté ? Le retour du loup dans les Alpes suscite l'émotion. © Amt für Natur, Jagd und Fischerei

Pour certains, le loup est un symbole de la nature, pour d'autres un fléau qui doit être éradiqué. En Suisse, la suppression de son statut d'espèce protégée a pu être encore une fois évitée. En Autriche, le ministre de l'Environnement part en lutte contre les grands prédateurs.

À cinq voix près, les parlementaires suisses ont bien failli autoriser la semaine dernière la chasse du loup toute l'année. Si le « oui » l'avait emporté, la Suisse aurait dû dénoncer la Convention de Berne, un traité international sur la protection des espèces. Or, le nouveau Concept Loup Suisse vient déjà tout juste d'affaiblir son statut de protection : les jeunes qui s'approchent régulièrement des zones habitées pourront être abattus. Une autorisation a déjà été donnée pour la meute du Calanda. Mais en raison de l'hiver chaud, les jeunes loups sont jusqu'à présent restés à distance des agglomérations.

En Italie aussi, la possibilité d'accorder des autorisations de tir exceptionnelles est discutée dans le cadre du nouveau plan de gestion du loup qui sera voté au printemps. WWF Italie a lancé une pétition contre ce projet. Jusqu'à présent, l'Italie était considérée comme un exemple en matière de cohabitation de l'homme et du loup ; les tirs étaient tabous. En Autriche, une déclaration du ministre de l'Environnement Andrä Rupprechter à l'occasion d'une table ronde fait des remous : selon le quotidien Pinzgauer Nachrichten, le ministre aurait déclaré être prêt à prendre un permis de chasse pour lutter contre la colonisation du territoire autrichien par les ours et les loups. Il serait également prêt à défendre cette position dans le cadre de la Convention alpine, dont l'Autriche prendra la présidence en automne. Le ministère essaie de limiter les dégâts : cette déclaration aurait été sortie de son contexte.

En France, où la résistance contre les loups a souvent fait la une des journaux, il existe aussi de bons exemples : la commune d'Auzet, membre du Réseau de communes Alliance dans les Alpes, teste de nouvelles méthodes pour protéger les troupeaux avec des guirlandes lumineuses. L'Allemagne essaie elle aussi de favoriser la cohabitation entre le loup et l'homme en créant un centre de documentation et de conseil sur le loup. Toutefois, la présence du loup a été encore rarement attestée dans les Alpes bavaroises.

Source et informations complémentaires :

http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/13721/14385/14394/14413/index.html?lang=fr, www.wwf.it/lupo/soslupo (it), http://wwf.at/de/menu27/subartikel3613/ (de), www.lamarseillaise.fr/alpes/developpement-durable/46192-guirlandes-lumineuses-pour-idee-gadget, www.bfn.de/0401_2015.html?&cHash=c2f99fbd82d614e6ed6ba76d8ebab153&tx_ttnews[tt_news]=5720 (de)

Création de nouveaux espaces protégés : succès et échecs

Les projets d'espaces protégés se heurtent souvent à des résistances chez les agriculteurs et dans les milieux du tourisme. © berggeist007 / pixelio.de

Depuis début 2016, le territoire du Mont Viso, un sommet emblématique des Alpes cottiennes en Italie, est devenu un Parc naturel. Le territoire du nouveau membre du Réseau Alpin des Espaces Protégés aurait dû être plus vaste : par peur d'être limitées dans leur marge de manœuvre, plusieurs communes du Val Pellice n'ont pas adhéré au parc.

Les défenseurs du projet de Parc naturel « Chiemsee-Chiemgauer Alpen » n'ont pas eu autant de chance. Douze des trente-et-une communes prévues ont rejeté le projet, qui est actuellement gelé. Marc Nitschke, maire d'Übersee/D et président du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », explique pourquoi il s'est engagé dans cette entreprise : « L'objectif du Parc naturel était de consolider notre territoire et de renforcer son profil touristique ». Mais les craintes l'ont emporté, en particulier chez les agriculteurs. « Nous n'avons pas réussi à convaincre tous les représentants des milieux agricoles des opportunités offertes par la création du parc, et à leur montrer qu'il n'aurait pas limité leurs activités. »

Le projet de Parc naturel de l'Adula veut concilier la nature et le développement économique dans un territoire situé au cœur de la Suisse. Actuellement, le projet de charte est en cours d'élaboration. L'enjeu est de trouver un équilibre entre les différents intérêts en présence, par exemple entre la liberté de mouvement revendiquée par les adeptes des sports de montagne et la nécessité de limiter les exceptions accordées à certains groupes d'utilisateurs pour mieux protéger la nature dans la « zone cœur ». En France, l'Etat vient de rendre un avis d'opportunité favorable au développement d'un autre projet, l'Espace Belledonne. Une alliance de communes, d'acteurs économiques et d'associations s'est mobilisée pour créer ce parc naturel régional dans les Alpes françaises et va maintenant se lancer dans l'écriture de la charte.

Source et informations complémentaires : http://www.parcomonviso.eu (it), http://www.parcodelpocn.it/cgi-bin/news/Cai%20Parco%20Monviso.pdf (it), http://www.chiemgau24.de/chiemgau/traunstein/naturpark-chiemsee-chiemgau-gescheitert-widerstand-landwirtschaft-gross-6190531.html (de), http://www.parcadula.ch (de, it), http://www.espacebelledonne.fr/-Projet-de-territoire-.html (de)

Les cyclistes, nouvelle cible du tourisme alpin

Les vélos électriques sont de plus en plus appréciés pour découvrir les Alpes et touchent une clientèle moins sportive

Le tourisme d'hiver traditionnel est en perte de vitesse. De nombreuses destinations cherchent des alternatives, notamment dans la pratique du vélo. Les destinations touristiques regroupées dans le réseau « Alpnet » ont voulu en savoir plus sur les tendances du cyclotourisme dans les Alpes pour mieux développer ce marché. « Les prestataires touristiques ne doivent pas se concentrer uniquement sur le VTT », explique Manuel Demetz de l'Académie européenne de Bolzano, l'un des auteurs de l'étude « The Future of Cycle Tourism in the Alps ». Les personnes qui souhaitent pratiquer le trekking à vélo ou explorer à bicyclette leur lieu de vacances représentent aussi un potentiel important en termes de tourisme.

que le VTT. © Bad Kleinkirchheim / flickr.com

Manuel Demetz rappelle que les vélos à assistance électrique (VAE) ont de plus en plus de succès. Mais il ne suffit pas d'aménager de nouveaux itinéraires cyclistes : la sécurité doit aussi être assurée, y compris sur les petites routes. L'intervention sur place de spécialistes de la mobilité à vélo est aussi un atout pour bien développer cette nouvelle offre.

Plusieurs exemples de bonnes pratiques existent déjà, comme les itinéraires aménagés à la frontière italo-slovène dans le cadre du projet « Bimobis » de Tolmin, « Ville des Alpes 2016 ». L'initiative vélo lancée en Suisse pour demander aux autorités de promouvoir la pratique du vélo et l'action initiée par les habitants de la vallée du Giffre en France pour réclamer la sécurisation des itinéraires cyclistes dans la vallée montrent que la mobilité à vélo est aussi une préoccupation majeure chez les locaux.

Source et informations complémentaires : https://www.yumpu.com/en/document/view/53712153/alpnet-eurac-cyclealps-finalpdf (en), http://www.bimobis.eu (sl, it), http://vemg.fr/mobilite-a-velo/ (fr), **http://www.ate.ch/nos-themes/initiative-velo/**

Exploiter la forêt de façon plus soutenable

L'exploitation soutenable de la forêt devrait prendre en compte la quantité de bois prélevée, mais aussi d'autres facteurs tels que les routes d'accès ou la demande énergétique. © CIPRA International

L'accord signé le 26 février 2016 prévoit que le taux annuel moyen des prélèvements de bois devra être inférieur à la quantité de bois produite par les forêts chaque année. Les territoires italiens des Alpes veulent ainsi optimiser les coupes de bois en tenant compte à la fois des exigences économiques et des nécessités environnementales. La récolte de bois est utilisée en majeure partie pour la production d'énergie.

Dans la filière bois-énergie, un prélèvement de bois est considéré comme soutenable s'il est inférieur à la quantité de bois qui repousse. Mais dans la pratique, cette notion n'est pas suffisante. Des facteurs économiques comme l'offre et la demande d'énergie sur un territoire ou la sensibilité écologique de ce territoire devraient également être pris en compte, ce qui est rarement le cas.

Le projet recharge.green a étudié comment rendre la production d'énergie plus soutenable en utilisant des matières premières renouvelables. Plusieurs territoires pilotes ont analysé les conflits potentiels entre la production d'énergie renouvelable et le maintien de la biodiversité et des services écosystémiques. Un logiciel développé dans le cadre du projet permet de cartographier les territoires et de définir leurs potentiels en termes d'utilisation des énergies renouvelables dans le respect de l'environnement. Ce logiciel permet de supporter et de piloter les processus de décision au niveau local en les fondant sur des bases scientifiques. La CIPRA a participé au développement du projet et était en charge de la communication et de l'organisation des conférences.

Un master pour les Alpes

Le nouveau « master alpin » offre des opportunités de carrière intéressantes. © Guillaume Laget

Les hautes écoles spécialisées de Weihenstephan/D et de Berne/CH proposent conjointement une nouvelle formation intitulée « Management régional des espaces montagnard », qui s'adresse aux titulaires d'une licence d'ingénierie forestière, de géographie, de biologie ou d'économie. Pendant trois semestres, les étudiants analysent les interactions entre la nature, l'utilisation des sols, la société et la politique. Ils complètent leurs connaissances sur les questions écologiques et socio-économiques par des cours sur le développement régional dans les territoires de montagne. Les enseignements ne se limitent pas aux Alpes : des exemples d'autres régions de montagne sont aussi proposés, et les étudiants se familiarisent avec les programmes de financement de l'UE. Actuellement, douze étudiants suivent le master, qui en accueillera à l'avenir le double, comme l'explique Jörg Ewald, directeur du master à Weihenstephan-Triesdorf. « À la fin de leurs études, les étudiants auront de nombreuses opportunités de carrière, pas seulement dans les Alpes, mais aussi dans d'autres régions de montagne ». Les champs d'activité vont du développement régional à la gestion des risques naturels et en passant par la gestion de projets et la gestion des parcs naturels et de la faune sauvage.

Source et informations complémentaires :

www.hswt.de/studium/studiengaenge/mrg/profil.html (de/en)

Oh...

Une voix d'homme explique : « Les travaux ont repris à la fin du printemps … » Et boum ! Le premier dynamitage a lieu avant même que la batterie ne commence à jouer, et la terre vole ! Les gros engins entrent en jeu : des pelleteuses et des camions terrassent des voies d'accès et tailladent le versant pour aménager une piste. Des fossés sont creusés, des tuyaux mis en place. Non, il ne s'agit pas d'un champ de bataille, mais d'un clip publicitaire de la station française « Les 2 Alpes 3600 ». Pour construire la nouvelle piste qui facilitera le retour vers la station aux skieurs débutants, on a déplacé 555 000 m3 de terre. Or, plus de la moitié des accidents ont lieu hors des pistes : sur le télésiège, à l'hôtel, au bar ou au restaurant, comme l'a calculé récemment le Sunday Times pour les Britanniques.
www.youtube.com/watch?v=uVo2CW2I1mc

Agenda

10 ans après leur réforme, quelles perspectives pour les parcs nationaux ?, 19.03.2016, Savoie/FR, Organisation: Mountain Wilderness France. En savoir plus...

Café-géo « Comment peut-on être montagnard ? », 13.04.2016, Chambéry/FR, Organisation: Les Café Géographiques. En savoir plus...

Forum WSL Suisse Romande 2016 - Concilier bois-énergie et biodiversité en forêt, 19.04.2016, Lausanne/CH, Organisation: Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. En savoir plus...

eco.congrès nature 2016 - „la Suisse et les enjeux de l'alimentation mondiale", 27.05.2016, Basel/CH, Organisation: eco.ch. En savoir plus...

Tourisme durable dans les Alpes : un défi (sans alternative), 08.06.2016, Sonthofen/DE, Organisation: La présidence allemande de la Convention alpine. En savoir plus...